



Millau Grands Causses
Communauté de Communes

**PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES
FAÇADES EN CENTRES BOURGS ET VILLES
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

Nom et prénom du demandeur :

Adresse du demandeur :

Téléphone fixe et/ou portable :

Adresse Email :

Qualité du demandeur :

- | | | | | |
|-------------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|
| - propriétaire occupant | <input type="checkbox"/> | Si oui, habitation principale
ou résidence secondaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - propriétaire bailleur | <input type="checkbox"/> | Si oui, location permanente
Ou saisonnière | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Usfruitier | <input type="checkbox"/> | | | |

Adresse immeuble :

Référence cadastrale :

Niveau :

Nombre :

Type de logement :

L'immeuble est-il classé Monument Historique ou inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques ? Oui Non

Affectation des autres locaux dépendant de l'immeuble
(garage, atelier, commerce, bureaux,...) :

Communauté de communes Millau Grands Causses

1 place du Beffroi – CS 80432 12104 MILLAU CEDEX

Contact : Maryse ROMERO Responsable du service Habitat du Pôle Aménagement et cadre de Vie
(☎ 05-65-61-40-20 –Email : m.romero@cc-millaugrandscausses.fr)

→ **Description sommaire des travaux envisagés (façades, peinture des menuiseries et balcons...)** :

Le demandeur :

- reconnaît avoir pris connaissance et s'engage à respecter les prescriptions ou recommandations architecturales spécifiques ;
- certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande et dans les documents annexes sont exacts ;
- s'engage à ne pas entreprendre les travaux avant l'obtention de la déclaration préalable ou le permis de construire délivrés par le Maire et avant notification de l'accord de principe de la subvention par la Communauté.

Fait à

Le

Signature du demandeur

AVIS IMPORTANT

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques.

Ces réponses certifiées exactes, datées et signées par le demandeur, ont un caractère obligatoire et sont destinées à permettre l'instruction de la demande de subvention.

Ces réponses faisant défaut, la demande ne sera pas traitée.

Ces réponses sont susceptibles d'être communiquées à d'autres administrations dans le cadre de leurs attributions légales.

Communauté de communes Millau Grands Causses

1 place du Beffroi – CS 80432 12104 MILLAU CEDEX

Contact : Maryse ROMERO Responsable du service Habitat du Pôle Aménagement et cadre de Vie

(☎ 05-65-61-40-20 –Email : m.romero@cc-millaugrandscausses.fr)